



Conseil Économique
et Social

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/CHEM/AC.1/4
19 juillet 1999

FRANÇAIS
Original :
ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Sixième Réunion spéciale concernant le projet pilote
de démonstration du nettoyage environnemental de
certains sites pollués par des produits chimiques

27 avril 1999

RAPPORT DE LA SIXIÈME RÉUNION D'EXPERTS

Établi par le secrétariat

Introduction

1. La sixième réunion d'experts a eu lieu le 27 avril 1999. L'historique de ce projet lancé en octobre 1992 et dont la première réunion a eu lieu en mars 1994 a été décrit en détail dans le rapport de la cinquième réunion, tenue en avril 1998 (TRADE/CHEM/AC.1/2).

2. Ont participé à la Réunion les représentants des pays suivants : Fédération de Russie, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Turquie et Ukraine.

Adoption de l'ordre du jour

3. La Réunion a adopté son ordre du jour provisoire (TRADE/CHEM/AC.1/3).

Élection du bureau

4. M. J. Čoupek (République tchèque) a été élu président. Dans une déclaration liminaire, M. Čoupek a formulé des observations à propos de ses réunions avec le Bureau du Comité du commerce, de l'industrie et du développement des entreprises, qui considère ce projet comme extrêmement important.

Situation actuelle sur les sites sélectionnés comme première priorité

5. Un compte rendu détaillé de l'état d'avancement du projet de nettoyage du site de Synthesia en République tchèque a été présenté; des avancées très positives ont été réalisées sur ce complexe. Une étude complète sera faite pendant l'été 1999 pour examiner également la situation des eaux souterraines.

6. L'Équipe spéciale n'a pas été en mesure d'obtenir beaucoup d'informations concernant le site de Chemolak, à Smolenice (Slovaquie), et il a été proposé de supprimer ce site de la liste des priorités. La solution technologique au problème de la réhabilitation semble bel et bien exister, mais les ressources financières font défaut.

7. Les progrès sur le site de Bulcolor en Bulgarie ont été retardés par l'insuffisance des moyens financiers et par des changements au sein du Gouvernement. Les financements en vue du nettoyage ont été sollicités par le biais de la coopération internationale, notamment avec plusieurs entreprises tchèques et avec le Gouvernement néerlandais. Le système d'évacuation des eaux usées a été révisé et réparé de même que le système d'épuration des résidus de colorants. La pollution a été éliminée mais des moyens financiers supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre le projet. Le Gouvernement suisse soutenait l'assistance technique pour le nettoyage du site. Toutefois, ce soutien va être supprimé car le Ministère de l'environnement a modifié ses priorités.

8. En Hongrie, la société D4D Wire Works a été privatisée et la décontamination du site a été menée par l'entreprise publique chargée des privatisations (APV Rt.). Le Ministère hongrois des affaires économiques souhaiterait par conséquent retirer ce site de la liste des sites prioritaires et le remplacer par celui de Nitrokémia Rt. à Balatonfüzfő. Le problème a été exposé par la délégation hongroise et, au terme d'un débat approfondi, la réunion a accepté cette demande.

9. Un exposé de la situation à Inculkans a été présenté par la délégation lettone. La contamination provient, pour l'essentiel, des infiltrations d'eaux résiduaire acides. La modélisation mathématique du site a été réalisée avec succès, en particulier pour ce qui est de l'écoulements de l'eau. Des procédés de décontamination biologique et chimique ont été expérimentés et ont donné de bons résultats.

Situation actuelle sur les autres sites

10. Aucun élément nouveau n'a été communiqué concernant la situation des sites non prioritaires. Le secrétariat a été prié de tenter d'obtenir des

informations sur ces secteurs. D'autres sites ont été soumis au secrétariat dans le but d'informer les délégations, notamment deux sites situés en Albanie et un au Bélarus.

Inscription de nouveaux sites sur la liste de première priorité

11. Il a été proposé d'inscrire plusieurs nouveaux sites sur la liste de première priorité. Ces sites sont les suivants :

- le complexe chimique MCHZ à Ostrava en République tchèque. On dispose de données sur les divers polluants organiques. D'après les estimations, le coût du nettoyage dépasserait 10 millions de dollars E.-U.;
- le site de CHEMKO à Trazske en Slovaquie. La contamination est due à d'anciens déversements de BPC provenant de transformateurs électriques. La concentration est supérieure à 10 000 ppm;
- le site de Nitrokémia en Hongrie, comme indiqué précédemment.

La réunion a accepté la proposition visant à inscrire les sites susmentionnés sur la liste de première priorité. Elle a noté que certains pays comptaient maintenant plusieurs sites sur cette liste et que cela n'était pas conforme à l'objectif initial du Projet pilote. Elle a néanmoins décidé de les y maintenir, car les progrès réalisés dans les pays concernés pouvaient servir de modèle à d'autres pays.

12. Une question a été posée à propos des aides financières accordées aux sites qui figurent sur la liste de première priorité : aucune aide financière ne pouvait être accordée par la CEE qui n'est pas un organisme de financement; en revanche, l'inscription d'un site sur cette liste peut indiquer l'avis exprimé par les experts de la CEE, en cas de recherche d'un financement auprès d'autres institutions.

Travaux futurs de l'Equipe spéciale d'experts sur le projet pilote

13. Compte tenu des changements apportés aux listes, la composition de l'Équipe spéciale devrait être légèrement modifiée. M. Čoupek (République tchèque) a été confirmé à la présidence. M. Murin (Slovaquie) a été choisi en tant que représentant de la Slovaquie et chargé de suivre le site susmentionné de CHEMKO. M. Mejstřík (République tchèque) suivra le site de Synthesia et sera chargé d'examiner les sites candidats à une inscription sur la liste de la CEE et de faire des recommandations en vue de leur inscription éventuelle sur la liste de première priorité.

14. Aucun site roumain ne figurant actuellement sur la liste de première priorité, le représentant de la Roumanie, M. Motiu, n'a plus à faire partie de l'Équipe spéciale. En tout état de cause, il avait accepté d'autres fonctions au sein de son gouvernement; la réunion l'a remercié pour sa précieuse collaboration. La réunion a proposé de rechercher de nouveaux membres pour l'Équipe spéciale; le secrétariat a été invité à donner suite à cette demande.

15. Les travaux futurs de l'Équipe spéciale décrits dans les notes annexées à l'ordre du jour provisoire de la réunion ont été acceptés avec les quelques modifications suivantes :

- le point d) devient : "lancer un appel pour l'assistance nécessaire";

- à la fin du point e), ajouter le membre de phrase suivant : "et faire des recommandations, en tenant compte des réglementations nationales";

- supprimer le point g);

- au début du point h), ajouter les mots : "aider à";

- modifier le point i) de la façon suivante : "recommander des critères pour les procédures d'émission d'appels d'offres en vue du nettoyage".

Deuxième édition du "Répertoire des techniques de décontamination des sols et des entreprises de régénération des sols"; examen de la présentation et de la mise à jour

16. Le secrétariat a signalé que les négociations avec le Centre international pour la science et la haute technologie (CIS), institut spécialisé de l'ONUDI dont le siège est à Trieste (Italie), étaient pratiquement terminées. Il a été décidé que le CIS engagerait un consultant recommandé par la CEE et que la deuxième édition du Répertoire serait établie et imprimée à Genève, avec l'appui du secrétariat et des moyens de publication de la CEE. Le CIS avait largement contribué à l'élaboration de la structure rédactionnelle de la nouvelle édition et produirait des données et des articles pour la version définitive. Cette deuxième édition serait une publication conjointe, les deux organisations se partageant la charge de travail et les retombées. La parution était prévue pour la fin de l'année 1999.

17. Plusieurs pays non membres de la CEE (Brésil, Égypte, Viet Nam) seraient ajoutés en annexe au Répertoire car le CIS disposait de données les concernant en rapport avec un projet de même nature. Sur proposition du CIS, plusieurs descripteurs seraient ajoutés à la liste actuelle de descripteurs des différentes techniques.

18. La réunion a estimé que la décontamination de l'eau constituait à elle seule un sujet majeur et qu'elle ne devait donc pas figurer dans la prochaine édition du Répertoire. Lorsque les techniques de décontamination des sols décrites risquent d'avoir des effets importants sur l'eau (y compris les eaux souterraines), ce risque devra être mentionné dans la description des techniques correspondantes. On pourrait envisager de prendre en considération les lixiviats dus au traitement des sols mais pas les eaux de ruissellement d'origine agricole, susceptibles de contenir des pesticides ou des engrais. Il a par ailleurs été souligné que d'autres organes traitaient déjà de la pollution de l'eau (ainsi que de la pollution atmosphérique) et que nous devons continuer à nous occuper exclusivement de la pollution des sols.

Séminaire sur l'"Analyse, les techniques de traitement et la remise en état des sols pollués" (Paris, 13-15 avril 1999)

19. La délégation française a présenté un exposé oral sur ce séminaire et a fait part de sa grande satisfaction au vu des résultats obtenus. Plus de 620 participants de 34 pays y ont assisté et quelque 80 communications émanant de 19 pays ont été présentées (35 oralement et 45 par affichage). La délégation française a indiqué qu'elle soumettrait au Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique une proposition officielle visant à organiser un autre séminaire sur un sujet connexe en avril 2001.

20. La réunion a remercié la délégation française de l'excellente organisation du Séminaire et a appuyé sans réserves la proposition d'un séminaire de suivi en avril 2001. La délégation polonaise a tenu à souligner combien elle avait apprécié l'hospitalité déployée par le comité français d'organisation. La délégation de la Fédération de Russie a exprimé ses remerciements pour l'excellente qualité de l'interprétation assurée dans les trois langues de la CEE durant le séminaire.

21. Il a été proposé que le prochain séminaire comporte des séances consacrées au financement de la remise en état. Il faudrait également envisager d'organiser une exposition sur les techniques de remise en état et inciter les grandes entreprises spécialisées à contribuer au financement du séminaire en échange d'un espace d'exposition. Un certain temps devrait être consacré à l'examen du transfert de technologie.

Propositions concernant la poursuite des travaux, calendrier

22. Les participants à la Réunion ont décidé d'adopter le calendrier actualisé suivant :

Immédiatement	Recherche d'entreprises intéressées par des opérations de décontamination;
	Poursuite de la recherche de pays et d'organismes donateurs;
	Recherche de fonds par les pays avec l'aide de la CEE;
	Mise en oeuvre de la phase II sur les sites qui sont prêts : opérations pilotes de nettoyage et collecte de données.
Octobre 1999	Projets de rapports sur différentes situations observées.
27 avril 2000	Septième Réunion d'experts consacrée au Projet pilote, durant laquelle les rapports susmentionnés seront analysés, parallèlement aux questions traitées habituellement par la Réunion.
1999-2000	Procédure en cours pour lancer les projets non retenus parmi ceux du premier groupe.

Fin 1999 Projet de publication de la CEE relative aux travaux de nettoyage menés à bonne fin.

2000 Parution de la publication de la CEE.

Questions diverses

23. Les participants à la Réunion ont entendu un exposé de la délégation slovène sur les progrès réalisés par le Comité sur les défis de la société moderne (CDSM) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) dans le cadre de son étude pilote "Evaluation des techniques mises à l'essai et des techniques naissantes servant à la dépollution des terrains et des eaux souterraines contaminés" (phase III). Le rapport annuel pour 1998, ainsi qu'un CD-ROM décrivant le projet dans son intégralité ont été distribués à tous les participants. Le secrétariat a également fait état des premiers contacts établis avec le Partenariat pour la paix (PPP) de l'OTAN, précisant que ces contacts seraient renforcés au cours des six mois à venir.

24. Le secrétariat a rendu compte oralement des premiers contacts établis avec l'Army Corps of Engineers des États-Unis (USACE), qui avait demandé à la CEE des informations sur les sites d'Europe centrale et orientale concernés par des activités de décontamination. Un membre du secrétariat se rendra fin 1999 au siège l'USACE, à New York.

NOTE D'INFORMATION AJOUTÉE AU PRÉSENT RAPPORT APRÈS SA RÉDACTION

Le secrétariat a le regret d'annoncer le décès de M. Jiří Čoupek, Président de la Réunion, de l'Équipe spéciale et du Groupe d'experts de l'industrie chimique. La soudaineté de ce décès a profondément atterré sa famille, ses amis, les membres du secrétariat et tous les délégués qui ont connu Jiří durant les longues années au cours desquelles il a participé de façon très active aux travaux du programme chimique de la CEE. La présidence du Groupe d'experts et de l'Équipe spéciale sera désormais assurée par M. Viktor Mejstřík (République tchèque).
